

Fiche de renseignements au premier saut



(à remplir complètement et lisiblement)

Les conditions de votre assurance contre les accidents corporels se trouvent au dos de cette fiche.

FORMULE CHOISIE :

Tandem Initiation PAC Stage PAC Initiation OA Stage OA

Nom : Prénom :

Date de naissance : Lieu :

Sexe : M F Poids : kg Nationalité :

Situation familiale : marié célibataire divorcé séparé

Profession : Enfants à charge :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

Email :

Téléphone : Mobile : Fax :

Assurance sociale : non oui : organisme : N°

Nom du médecin* : Date de visite :

Personne à prévenir en cas d'accident :

Son adresse Email :

Son téléphone : Son mobile :

*certificat médical indispensable sauf pour le saut en tandem.

Comment avez-vous connu notre école : site affiche publicitaire ami

Paiement : en espèce à
 virement sur le compte école

Signature obligatoire :
(signature des parents pour les mineurs)

Fait à :

Le :

A large, empty white rectangular box intended for the signature of the parents or guardians of the minor.

ASSURANCE INDIVIDUELLE CONTRE LES ACCIDENTS CORPORELS

Conditions particulières

Saut en parachute Tandem (découverte uniquement)

Saut d'initiation : PAC - OA - Membre

INDEMNITÉS ASSURÉES PAR PERSONNE :

- | | |
|---|--------------|
| 1. En cas de décès : | 7.500 euros |
| payables aux héritiers légaux des assurés, à titre personnel. | |
| 2. En cas d'invalidité permanente : | 15.000 euros |
| 3. En cas d'incapacité temporaire totale : | Nihil |
| 4. Frais médicaux, pharmaceutiques et d'hospitalisation : | 2.500 euros |

Pour les membres, deux formules d'assurances complémentaires sont à votre disposition

La police d'assurance n° 124.795/65.604 reste à la disposition des membres.